

Spécial Actions sociales

La Régie Communale du Câble et d'Electricité est un atout pour Montataire qui permet d'offrir un service de proximité dans le respect des valeurs du service public. L'accompagnement des abonnés démunis est une préoccupation importante de la Régie. Ce numéro spécial d'Infos Régie recense l'ensemble des dispositifs à votre disposition.

Sachant que « l'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas », la Régie met en place deux nouveaux services GRATUITS pour vous aider à maîtriser votre énergie. Par ailleurs, si vous rencontrez des difficultés à régler vos factures et si vous avez besoin d'aide, voici les coordonnées des organismes à contacter.

Les services de la régie autour de la maîtrise de l'énergie

1) ESTIMA

La Régie vous propose sur rendez-vous une étude personnalisée pour analyser vos consommations, optimiser et adapter au mieux votre contrat d'électricité. Nos conseillers vous apportent également des conseils en matière d'économies d'énergie.

2) VISITE ECOWATT

Pour les abonnés qui ont une consommation trop élevée, pour les propriétaires qui envisagent des travaux d'isolation ou de changement de moyen de chauffage, nous proposons une visite à domicile pour identifier les pistes d'économies d'énergie et vous apporter des conseils ciblés.

N'hésitez pas !

Ces services sont gratuits. Il suffit d'en faire la demande à l'accueil ou en appelant le 03 44 27 57 38

T.P.N. : Tarif Première Nécessité pour l'électricité

Ce Tarif de Première Nécessité donne droit à des réductions sur vos factures d'électricité selon la composition du foyer. Il est accordé sous conditions de ressources, à savoir : 7 747€ par an pour une personne seule, le seuil est majoré de 50% s'il y a 2 personnes au foyer. Aujourd'hui à Montataire, vous êtes 170 foyers à bénéficier du T.P.N. alors que vous êtes 588 foyers à pouvoir y prétendre. Pour bénéficier du TPN, il vous suffit de remplir l'attestation que vous avez reçue de votre caisse de sécurité sociale. Pour connaître vos droits, appelez le numéro vert gratuit : 0 800 333 123 ou renseignez-vous auprès de votre caisse.

En cas de difficultés, les organismes suivants peuvent, après étude de votre dossier et si vous

répondez aux critères d'attribution, vous accorder une aide en prenant en charge une partie de vos factures. Renseignez-vous.



Montataire
VILLE DE LOIRE

C.C.A.S. :

Centre Communal d'Action Social

Pour prendre rendez-vous,

appelez le 03 44 27 55 31 ou présentez-vous à l'accueil : 11 bis, rue Romain Rolland.



La Maison de la Solidarité
et des Famille M.S.F.

La M.S.F. vous accueille également sur rendez-vous au 31 rue de la République (tél : 03 44 10 40 70.)

L'avenir du réseau câble

Certains quartiers de la commune se situent dans une zone d'ombre, rendant difficile la réception des programmes télévisés. De ce fait, la ville a décidé, en 1994, de créer un réseau de télédistribution et d'en confier la gestion et l'exploitation à la Régie communale.

Depuis quelques années, cette activité est déficiente et la qualité du service n'est pas optimale. Il a donc été décidé d'étudier la vente du réseau. Fin 2009, une étude juridique a mis en évidence que la vente du réseau nécessitait de sortir le réseau du domaine public, cette vente excluait tout contrôle de la collectivité sur les tarifs et sur la garantie de desserte de la totalité du territoire. Parallèlement la Régie a réalisé un diagnostic technique du marché de la télévision qui met en évidence l'existence, encore aujourd'hui, d'une fracture numérique : une grande partie de la commune est toujours mal alimentée par voie terrestre en analogique et par la T.N.T. (Télévision Numérique Terrestre). Concernant l'ADSL, les débits accessibles sur la commune sont très variables. Dans les zones mal alimentées, la réception TV par l'ADSL et le dégroupage total sont impossibles.

De plus, ces zones correspondent en grande partie aux zones d'ombre de la télévision terrestre. Par ailleurs, la Régie a étudié la possibilité de conserver l'activité en réalisant les adaptations nécessaires à l'amélioration de la qualité du service par le câble et au déploiement de l'internet et de la téléphonie. Cette évolution nécessite un

changement de technologie c'est-à-dire, le passage en numérique du réseau et un partenariat avec un prestataire pour mettre en place de nouveaux services : Internet, Téléphonie et une offre de télévision numérique. De plus, le réseau fibre optique sera déployé dans chaque quartier et contribuera à l'amélioration du service.

Ainsi le Conseil Municipal a décidé, le 17 mai 2010, d'abandonner le projet de cession du réseau, de maintenir l'exploitation du réseau câblé à la RCCEM.

Ce projet de la Régie répond à un objectif d'amélioration du service par :

- le passage au numérique
- le raccordement sur le réseau fibre régional
- le développement de nouveaux services (internet et téléphonie)
- le déploiement de la fibre optique

Ce projet permet à la commune de garder la maîtrise des tarifs et de conserver le réseau dans son patrimoine. Pour les abonnés, c'est la garantie d'un service de proximité, dans le respect des valeurs du service public. Pour la Régie, dont l'avenir pourrait être remis en question par l'ouverture des marchés de l'électricité, ce projet va contribuer au développement nécessaire au maintien des emplois.

Le projet est lancé. Il prendra cependant du temps. La mise en production des nouveaux services devrait intervenir à la fin du premier trimestre 2011.

Recyclage des ampoules basses consommations

Les nouvelles ampoules basses consommations doivent être recyclées. Pour contribuer à la gestion de ce nouveau déchet, la Régie met en place des bacs où vous pourrez déposer vos ampoules :

- dans les locaux de la Régie
- à la Mairie
- au Services techniques

Enquête de satisfaction

En mars, nous vous avons envoyé une enquête de satisfaction. Vous avez été nombreux à nous répondre et nous vous en remercions.

Nous allons analyser vos réponses pour adapter

nos services à vos attentes.

Une synthèse de l'analyse vous sera communiquée dans le prochain INFOS REGIE.



INFOS RÉGIE